

DÉPARTEMENT  
Du  
RHÔNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**COMMUNE DE MILLERY**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Municipal du 4 juin 2020**

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 27  
Présent(s) : 27  
Votants : 27

Le Maire de Millery certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte cinq jours francs avant celui de la séance.

**Le 4 juin 2020**, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Millery, dûment convoqué par lettre du Maire, Mme GAUQUELIN Françoise, en date du 29 mai 2020, réuni exceptionnellement en salle des fêtes en raison des dispositions sanitaires, sous la présidence de Madame GAUQUELIN Françoise, Maire, en session ordinaire

Étaient présents : Mesdames et Messieurs GAUQUELIN Françoise, M. BUGNET Jean Marc, Mme ROTHEA Céline, M. LEVEQUE Guillaume, Mme CHAPUS Josiane, M. GILLE Martial, Mme JOUBERT Marie-Josèphe, M. CASTELLANO Michel, Mme GERVAIS Annie, M. SOTTET Jean Dominique, Mme ROGNARD Evelyne, Mme BOULIEU Anne Marie, Mme FAVETTA Evelyne, M. PUYJALINET Eric, M. GAUFRETEAU Philippe, M. CANAL Roberto, Mme DEVAUX Carole, Mme BARRAULT Claire, M. THEVENARD Stéphane, Mme LAZE Gaëlle, Mme LE FLEM Céline, M. FOURNIER MOTTET Benoit, Mme DENIS Pascale, M. SOLARI Charles, M. GIRARDOT Clément, MME BRET VITTOZ Monique, DELAFOSSE Loïc

**Formant la majorité des membres en exercice**

**Secrétaire** : M. BUGNET Jean-Marc

Tampon visa de la  
Préfecture

**N°43-2020 – Désignation des représentants de la commune auprès du Comité de Jumelage Millery/Youri**

Rapporteur : Madame le Maire

Depuis novembre 2007, la Commune de Millery est jumelée avec la commune de YOURI (Mali). Dans ce cadre, il est prévu la constitution d'un comité de jumelage dont le Maire et deux représentants du Conseil Municipal sont membres de droit.

Compte tenu du renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner deux représentants qui siégeront au comité de jumelage Millery/Youri.

Il est demandé au Conseil Municipal de désigner deux membres du Conseil Municipal auprès du comité de jumelage de Millery/Youri

Mme le Maire procède à un appel à candidatures. Sont candidats :

- Mme Claire BARRAULT
- M. Eric PUYJALINET

**Le Conseil municipal, après avoir décidé de procéder à cette désignation sous forme de scrutin public (délibération n°25-2020), décide, à l'unanimité, par 27 voix :**

- **DE DESIGNER** comme représentants du conseil municipal auprès du comité de jumelage Millery / Youri : **Mme Claire BARRAULT, M. Eric PUYJALINET**

*Délibéré en Mairie les jours, mois, ans susdits*

*Suivent au registre les signatures des membres présents  
Extrait certifié conforme*

Le Maire,

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le 8 juin 2020  
Et publication 9 juin 2020  
Le Maire

**Françoise GAUQUELIN**

